



APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Mise en place et gestion d'un point de restauration dans la zone publique de l'Aéroport International d'Ivato - Madagascar

Dans le cadre de l'amélioration des services et du développement des offres commerciales au sein de l'Aéroport International Ivato, Madagascar, Ravinala Airports lance une consultation ouverte pour **la mise en place et la gestion d'un point de restauration existant situé en zone publique pour une durée contractuelle proportionnelle à l'investissement consenti par le futur exploitant.**

L'espace concerné est composé d'une zone intérieure ainsi que d'une terrasse extérieure. A ce titre, Ravinala Airports souhaite y développer un concept de restauration « deux-en-un », comprenant :

- Un espace de type Coffee Shop pour la partie intérieure ;
- Un espace de type Brasserie pour la terrasse extérieure.

Conditions de Participation

Les entreprises intéressées doivent répondre aux critères suivants :

- Justifier d'une **expérience minimale de cinq ans** dans le domaine de la restauration ou d'activités similaires ;
- Disposer d'une **capacité financière significative** pour assurer l'investissement, l'aménagement, la gestion et l'exploitation du point de restauration.

Dossier de Candidature

Les candidats devront soumettre un dossier en format PDF comprenant au minimum les éléments suivants :

- Une lettre d'expression d'intérêt ;
- Un extrait du RCS daté de moins de trois mois, de la carte fiscale 2026 et de la carte statistique à jour ;
- Une présentation de la société ou de l'entité incluant :
 - ✓ Un historique ainsi que la structure actuelle de l'entreprise (2 pages maximum) ;
 - ✓ Des photos des commerces ou restaurants exploités ou gérés par la société (2 pages maximum).

Modalités de soumission

Les prestataires intéressés sont invités à manifester leur intérêt en adressant leur dossier aux adresses électroniques suivantes (taille maximale de l'ensemble des fichiers: 5 Mo) :

nonaero@ravinala-airports.aero et service.achats@ravinala-airports.aero

Les soumissions devront être transmises exclusivement par voie électronique au plus tard **le 19 mai 2026 à 23h59** avec pour objet : « **AMI – RAV – 26 – TNR TC F&B Landside.** » aux mêmes adresses électroniques mentionnées ci-dessus.

Ravinala Airports se réserve le droit de modifier ou d'annuler cette consultation à tout moment